

Schéma d'organisation des Accueils scolaires et périscolaires des enfants de la Commune de Gières

Ce plan d'organisation a pour objectif de présenter les conditions d'accueil des enfants dans le respect des règles sanitaires.

Il est établi en fonction du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale pour la période du mois de novembre 2020, des moyens humains et matériels de la Mairie et des organisations scolaires proposées par les directrices d'école.

Modalités générales : nouveau protocole sanitaire

Le nouveau protocole sanitaire prévoit le port du masque obligatoire pour les élèves des classes élémentaires, que ce soit dans les espaces clos comme à l'extérieur, et pour tous les personnels encadrants de toutes les écoles.

Il impose le non brassage des groupes d'élèves, constitués préalablement : groupes de niveaux ou groupes classes selon les écoles (voir ci-dessous l'organisation par école).

Enfin, il impose aux collectivités territoriales des temps quotidiens supplémentaires de nettoyage et de désinfection des points de contacts, ce qui sera mise en œuvre à Gières et dans chaque école.

La mise en œuvre de ce nouveau protocole sanitaire sera effective à partir du jeudi 5 novembre 2020.

Modalités générales : les organisations périscolaires

Pour appliquer au mieux les nouvelles directives de ce protocole sanitaire, il est demandé aux parents de n'inscrire leurs enfants aux services périscolaires qu'en cas d'extrême nécessité et en fonction de contraintes personnelles ou professionnelles qui les y obligent et ce, pour permettre d'accroître la distanciation physique entre les enfants et ainsi garantir une meilleure protection des élèves et des personnels.

Les navettes du matin comme du soir sont maintenues : les animateurs encadrants seront garants du respect de la distanciation entre chacun des groupes établis par les organisations scolaires et périscolaires, pourra être mis en œuvre au sein de la navette. Un renfort en personnel est prévu pour garantir au mieux le respect des règles.

Pour raisons sanitaires, il a été décidé que les animateurs et les A.T.S.E.M. continueront à encadrer le temps du repas mais ne prendront plus leurs repas à table avec les enfants : ils prendront leur repas avant ou après le temps de restauration.

École René Cassin élémentaire : organisations scolaires

Durant tout le mois de novembre 2020 et jusqu'aux prochaines annonces présidentielles, les accueils et les sorties des élèves se feront selon un planning établi (communiqué aux parents par mail, publication sur le site de l'école et affichage au panneau devant l'école).

L'arrivée des élèves se fera donc de manière échelonnée ; pour des raisons d'organisation, les parents veilleront à bien respecter les créneaux proposés pour chaque classe. Les élèves seront dirigés vers les préaux et pris en charge par leur enseignant (lavage des mains + entrée en classe). Pour des raisons de sécurité (sanitaire et Vigipirate renforcé), les temps d'accueil par classe sont limités à 5 minutes, les élèves devront être à l'heure indiquée.

De manière générale :

Matin : accueil de 8h20 à 8h45 / sortie de 11h20 à 11h40

Après-midi : accueil de 13h05 à 13h30 / sortie de 16h10 à 16h30

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'école, pour les adultes et les élèves, en extérieur et à l'intérieur des locaux. Les parents veilleront à ce que leur enfant soient munis de deux masques pour la journée.

Un masque tissu confectionné par des bénévoles a été distribué à chaque enfant.

École René Cassin élémentaire : organisations périscolaires

La constitution de groupes de niveaux par les équipes éducatives de l'école est maintenue sur le temps périscolaire : les animateurs et animatrices se verront attribuer chaque jour l'encadrement d'un même groupe, afin de préserver les règles sanitaires. Du personnel supplémentaire est prévu afin de faciliter le non brassage entre les groupes, notamment dans le cas des déplacements jusqu'au Clos d'Espiès.

L'atelier périscolaire à la bibliothèque du mardi soir est annulé pour cause de fermeture du bâtiment. Par contre, il est envisageable que des agents de la bibliothèque puissent intervenir ponctuellement dans les accueils périscolaires du soir, afin de proposer des temps d'animation en lien avec la lecture.

Les ateliers Multisports du lundi et du jeudi encadrés par Romain Di Folco sont pour le moment suspendus : le Service Scolaire et Périscolaire va évaluer dans un premier temps les organisations nouvelles des Accueils du soir. Les parents des enfants inscrits seront contactés ultérieurement si la poursuite de ces ateliers dans le respect des règles sanitaires, s'avère possible.

École René Cassin Maternelle : organisations scolaires

Les horaires d'entrée et de sortie restent inchangés pour l'instant.

L'accueil et la sortie se font aux portes extérieures des classes et par le hall d'entrée pour la classe de Mme Sutter (possibilité d'accompagner les enfants jusqu'à la porte de la classe le matin en respectant les consignes sanitaires).

Le non-brassage des classes est assuré de la manière suivante : Les classes de Mmes Breysse et Rufflet forment le premier groupe, les classes de Mmes Sutter et Vuillamy forment le deuxième groupe.

Afin de laisser les jeux de cour à disposition des enfants, le groupe 1 sort en récréation dans la moitié de cour côté portail les lundis et mardis tandis que le groupe 2 utilise la deuxième moitié de

cour côté élémentaire. Les jeudis et vendredis (après un jour sans utilisation le mercredi), les groupes changent de côté de cour, afin de profiter de tous les jeux sur la semaine.

Les enfants ont été regroupés par classe pour la sieste : PS et MS de la classe de Mme Breysse en mezzanine 1, MS de Mme Sutter en mezzanine 2, PS et MS de la classe de Mme Rufflet en salle de motricité côté cour et PS de Mme Vuillamy en salle de motricité côté Chemin des écoles.

Lors des activités impliquant du partage de matériel, ou des regroupements (motricité, visioconférences pour le projet Grand Nord, etc), les groupes 1 (Breysse-Rufflet) et 2 (Sutter-Vuillamy) seront conservés.

École René Cassin Maternelle : organisations périscolaires

L'encadrement par les équipes d'animation et l'équipe d'A.T.S.E.M respectera les organisations des groupes prévues par les enseignantes.

Pour l'Accueil périscolaire du matin, l'accueil des enfants et de leurs parents se réalisera désormais depuis le portail de l'École Maternelle.

Pour l'Accueil périscolaire du soir, l'accueil des parents est maintenu depuis le portail de l'École élémentaire.

École Maternelle Georges Argoud Puy: organisations périscolaires

L'organisation scolaire prévoit :

- de former 2 groupes d'élèves qui ne se mélangeront pas dans la journée (scolaire et périscolaire)
- d'échelonner les entrées et les départs afin de limiter les flux d'enfants et d'adultes
- de renforcer les aérations et les nettoyages des locaux.

Le planning d'accueil à l'école.

8h00/8h10 : accueil des classes de Delphine NOVAT et Emmeline LIBS

8h10/8h20 : accueil des classes de Luc JACQUIER/Linda DEGHIA et de Françoise GUYON

11h/11h10 : départ des classes de Delphine NOVAT et Emmeline LIBS

11h10/11h20 : départ des classes de Luc JACQUIER/Linda DEGHIA et de Françoise GUYON

13h00/13h10 : accueil des classes de Delphine NOVAT et Emmeline LIBS

13h10/13h20 : accueil des classes de Luc JACQUIER/Linda DEGHIA et de Françoise GUYON

16h/16h10 : départ des classes de Delphine NOVAT et Emmeline LIBS

16h10/16h20 : départ des classes de Luc JACQUIER/Linda DEGHIA et de Françoise GUYON

Les enfants seront accueillis au grand portail les matins et début d'après-midi et vous pourrez les récupérer dans les classes comme d'habitude aux sorties de midi et du soir.

Attention, aucun enfant en retard ne sera accepté en dehors des horaires de son groupe.

Les dortoirs ainsi que les récréations ont été modifiés et sont désormais par groupes classes.

Les APC prévues sont maintenues mais certains groupes vont changer, vous serez informés prochainement si votre enfant change de jour.

École Maternelle Georges Argoud Puy: organisations périscolaires

L'encadrement par les équipes d'animation et d'A.T.S.E.M respectera les organisations des groupes prévues par les équipes éducatives.

En raison de l'échelonnement des heures d'arrivée et départ, les temps d'accueils périscolaires seront décalés pour s'adapter à cette nouvelle organisation.

L'atelier Gym'Douce du vendredi soir encadrée par Romain Di Folco est suspendu : le Service Scolaire et Périscolaire va évaluer dans un premier temps les organisations nouvelles des Accueils du soir. Les parents des enfants inscrits seront contactés ultérieurement si la poursuite de ces ateliers dans le respect des règles sanitaires s'avère possible.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Accueils scolaires

DSDEN : 04 76 74 78 18

École élémentaire René Cassin

Direction école : 04 76 89 32 14 / 06 79 46 79 72

École maternelle René Cassin

Direction école : 04 76 89 45 88

École maternelle Georges Argoud-Puy

Direction école : 04 76 89 34 82

Médecine scolaire

04 76 09 81 86

04 76 74 78 82

Accueils périscolaires

Secrétariat du Service Scolaire et Périscolaire: 04 76 89 69 14

Responsables d'accueil périscolaire :

École maternelle René Cassin, Alice Deloux : 06 80 82 20 65

École élémentaire René Cassin, Céline Hélias : 06 80 82 19 86

École Georges Argoud-Puy, Sébastien Quadrado : 06 22 59 52 20,

Coordinateur du Service Scolaire et Périscolaire, Cyrille Demarcq : 06 45 48 00 14

Cellule d'écoute à destination des familles créée par le Département de l'Isère : 0-800-00-38-38
(appel gratuit)

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 – 16h30